

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 26 AVRIL 2024

Le vendredi 26 avril 2024 à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 18 avril 2024

**PRÉSENTS** : BERTRAND Jean Michel, GUILLARD Gérard, BOULET Brigitte, AIX Cécilia, MOREAU Jean-Pierre, BOULERT Sophie, COSSIAUX Laurence, PINAULT Joëlle, OLIVEIRA DA SILVA Jade et CATINAUD Gérard.

**ABSENTS REPRESENTÉS** : M. Pascal LEFEVRE a donné procuration à Mme PINAULT Joëlle  
M. Frédéric DEBRAS a donné procuration à Mme COSSIAUX Laurence  
M. Gérard TAMISIER a donné procuration à M. GUILLARD Gérard  
M. Franck THOLIERE a donné procuration à M. CATINAUD Gérard

**ABSENT EXCUSÉ** : FRUGIER Vincent

Secrétaire de séance : Joëlle PINAULT

La séance a débuté à 19h05.

Le Maire annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

=====

**- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous**

**- Approbation du compte rendu de la séance du 12 avril 2024**

**2024.029** – Projet concernant l'attribution de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Par le décret n°2023-1106 du 31 octobre 2023, une collectivité territoriale peut instituer pour certains agents publics cette prime. Le conseil municipal accepte de faire bénéficier aux agents concernés cette prime à hauteur de 50 % de son montant maximum.

\*\*\*\*\*

**2024.030** – Demande de subventions CTD 2024

Cette demande concerne plusieurs dossiers qui seront présentés prochainement au conseil départemental.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2024.031** – Modification tarifs location salles communales (Foyer club et Village vacances)

Il est rajouté sur les tarifs, la rubrique concernant les pompiers de Bessines, les gendarmes et la gendarmerie mobile de Bessines.

Accepté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2024.032** – Demande de subvention – Conciliateur de Justice du Limousin

Une subvention d'un montant de 100 € leur a été accordée.

\*\*\*\*\*

**2024.033** – Demande de subvention à la Solidarité Paysans Limousin

Une subvention d'un montant de 100 € leur a été accordée.

\*\*\*\*\*

**2024.034** – Renouvellement de l'adhésion au Conseil d'Architecture et de l'Environnement

Renouvellement de la cotisation d'un montant de 150 €.

Accord à l'unanimité

**2024.035 – Renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Renouvellement de la cotisation d'un montant de 200 €.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2024.036 – Cotisation à l'ADIL 87 – année 2024**

Cotisation calculée en fonction du nombre d'habitants, soit un montant de 94 €.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2024.037 – Prêt à taux bonifié du Département – programme 2024**

Prêt à taux réduit pour financer la pose de caniveaux le long du terrain qui jouxte l'église sur les voies départementales CD 28 et CD 203.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2024.038 – Groupement de commandes organisée par le Communauté de Communes ELAN pour l'étude d'opportunité et de faisabilité préalables au déploiement d'énergies renouvelables sur le patrimoine foncier et bâti – convention**

L'EPIC est désigné comme coordonnateur du groupement qui se voit confier la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution du marché public au nom et pour le compte des autres membres.

Accord à l'unanimité

\*\*\*\*\*

**2024.039 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de Haute-Vienne.**

Le conseil municipal décide de reconduire l'adhésion à l'AMR 87.

\*\*\*\*\*

**Questions diverses :**

- 1) Mise en place d'un arrêté sur le règlement intérieur pour le columbarium et le jardin du souvenir, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> mai 2024
- 2) Des arrêtés ont été pris pour que tous les chantiers de démarrage travaux soient déclarés
- 3) Dans le cadre de la vente de ces parcelles, Mme PAGES Isabelle souhaite que la commune prenne à sa charge les frais de mainlevée. Un courrier lui sera adressé
- 4) Demande de M. FOREST et de Mme CONDEMINE qui sollicitent une aide auprès de la commune pour l'installation de panneaux photovoltaïques à La Caure. Pas de possibilité de subventionner. Une réponse leur sera apportée.
- 5) Le PIMMS d'Ambazac propose aux collectivités qui le souhaitent de créer une laverie.

**Dossiers traités par les élus et informations diverses :**

- Boulangerie : Fermeture au 30 avril 2024. Des démarches sont en cours pour faire un dépôt de pain
- Vente de bois : les rentrées de fonds seront supérieures aux prévisions ; environ 100 000 €
- Plantation arbres parcelle 2 : 9 essences d'arbres à planter ; dans l'attente du devis
- Travaux caniveaux église se termineront la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Le secrétaire de séance



PINAULT Joëlle

Le Maire,



BERTRAND Jean Michel